

ACTEUR PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE PRAP IBC

PROGRAMME DE FORMATION



Objectifs de formation

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humains, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Programme pédagogique

Comprendre l'intérêt de la prévention

Repérer les enjeux pour l'entreprise ou l'établissement. Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention. Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles.

Connaitre les risques de son métier

Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage. Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits. Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé.

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique

Connaitre le fonctionnement du corps humain. Repérer les limites du fonctionnement du corps humain. Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité. Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique. Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques.

Proposer des améliorations de sa situation de travail

A partir des causes identifiées au cours de son analyse. En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail. En prenant en compte les principes généraux de prévention.

Faire remonter l'information aux personnes concernées

Identifier les personnes concernées. Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement.

Financement

Tarif : formation pouvant être prise en charge par :

- l'OPCO dans le cadre du plan de formation.
- En inter : 504 € par personne
- En intra : 1 400 € à Etampes (pour un autre site géographique, nous consulter)

Public

Personnel des entreprises des secteurs industrie, bâtiment, commerce et activités de bureau.

Tout salarié ou demandeur d'emploi évoluant dans un secteur autre que celui du sanitaire et médico-social (pour lequel, il existe une formation spécifique PRAP 2S - voir le programme correspondant).

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de posséder de prérequis en amont.

Certification

Formation certifiante.

Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Connaitre et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts à l'ensemble des situations de travail. Connaitre et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.

Pour plus d'informations, nous contacter par téléphone au 01 60 80 91 52 ou par mail à contact@horizons91.fr



Moyens pédagogiques

Salles de formation en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipées d'un paperboard et / ou d'un tableau blanc.

Utilisation de vidéoprojecteur, ordinateur.

Remise de supports pédagogiques écrits pour chaque séquence de formation.

Devenir Acteur PRAP - Memento formation-action et Fiche d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse.

Vidéos et ressources documentaires sur la Prévention éditées par l'INRS.

Utilisation de supports authentiques et de photographies et / ou vidéos contextualisées.

Utilisation de matériel pour les mises en situation (sceau, manche à balai, caisses avec poignée, caisses sans poignées, grandes caisses avec poignée, lestages de différents poids, ...).

Moyens d'évaluation

Le stagiaire devra observer et analyser une situation de travail. Ce scénario s'accompagnera d'images ou d'une vidéo suffisamment représentative d'une situation de travail en lien avec son secteur d'activité professionnelle et permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs.

Il sera remis aux stagiaires avec la grille vierge (IBC ou 2S selon le cas) au format A3. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement. Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisée à l'oral ».

Il évaluera les diverses prestations des stagiaires en s'appuyant sur le corrigé type du scénario proposé qu'il aura rédigé au préalable. Les participants conserveront le scénario ainsi que le corrigé.

Ces résultats seront adressés ultérieurement sous la forme d'une attestation visée par l'organisme de formation et un Certificat "Acteur PRAP IBC" délivré par l'INRS si le participant a satisfait aux exigences des épreuves certificatives afin de permettre à l'organisme de disposer du temps nécessaire pour évaluer les acquis.

Par ailleurs, une évaluation de la satisfaction du stagiaire à travers un questionnaire (qualité organisationnelle et pédagogique de la formation) sera effectuée en fin de formation.

Méthodes pédagogiques

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de cibler au mieux les attentes des participants.

Tout au long de la formation, le formateur veillera à adapter le processus pédagogique aux stagiaires présents.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation remis préalablement aux stagiaires en s'appuyant sur une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques contribuant au transfert de connaissance et à l'acquisition des compétences visées.

Les séquences seront accompagnées de supports pédagogiques écrits permettant de suivre le déroulement de la formation et de s'y référer ultérieurement.

Les méthodes pédagogiques suivantes seront privilégiées :

- Méthode affirmative (limitée à l'exposé d'apports théoriques introductifs ou d'informations complémentaires conclusives).
- Méthode participative axée sur le questionnement (expression du groupe) et la démonstration (mises en situation au plus proche de l'activité du salarié).
- Méthode applicative (les participants mettent en œuvre ce qu'ils viennent d'apprendre via des études de cas).
- Travaux de groupes
- Travail intersession permettant le réinvestissement et l'acquisition des techniques.

Une particularité : la venue dans les locaux en amont de la formation pour observer les situations de travail et intégrer la formation dans la démarche de prévention de l'entreprise.

Moyens d'encadrement

L'encadrement des stagiaires sera assuré par la direction et la coordination d'Horizons ainsi que par le formateur.

Modalités d'accès : Positionnement par une entreprise, inscription via Moncompteformation.

Délais d'accès : Variable car en fonction de la programmation annuelle. 3 mois au plus.

Modalités d'organisation : Formation séquencée sur 2 semaines et en présentiel. 10 stagiaires environ.

Un temps d'intersession permettant le réinvestissement et l'acquisition des techniques par un travail sur l'observation et l'analyse d'une situation de travail dangereuse.

Accessibilité : Bâti plain-pied - couloirs larges - salle accessible directement depuis le parking.

RER C à 20 minutes à pied et lignes de bus à 5 minutes.

Formateurs

- Formateur habilité INRS pour mener des formations Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Lieu

Étampes. Possibilité d'organiser cette formation sur d'autres sites géographiques à la demande du client ou du commanditaire.

Durée et dates

Durée : 14 heures. De 9 h 00 à 17 h 00.

Dates : formations semestrielles. Nous contacter.

Pour aller plus loin

Pour plus d'informations sur les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, de certification, d'insertion dans l'emploi, nombre de stagiaires formés, ...) visitez notre site internet www.horizonsformations.fr